

Caisse de secours des médecins suisses

Rapport annuel 1999

En 1999, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 30 médecins tombés malgré eux dans le besoin, ainsi qu'aux veuves, descendants et proches de consœurs et de confrères décédés.

Au cours de l'année dernière, cinq nouveaux cas sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires, dont un seulement pour une longue période. Pour quatre autres cas, l'aide de la Caisse se limitera vraisemblablement à l'année 1999, en raison d'une dégradation passagère de leur situation financière ou de l'amélioration de l'état de santé des intéressés. Aucun décès n'est heureusement à déplorer parmi les bénéficiaires. Au 31 décembre 1999, leur nombre s'élevait à 26 personnes, soit 4 de plus que l'année précédente. La somme des contributions a par conséquent augmenté, passant de Fr. 259 600.- en 1998 à Fr. 296 200.- en 1999.

Dans le respect strict des buts de la fondation, nous veillons à une répartition la plus efficace possible des fonds à disposition. Dans maintes situations, nous aimerions pouvoir fournir une aide plus substantielle, mais la limite supérieure des montants octroyés a dû être fixée impérativement, les moyens de la Caisse de secours étant par la force des choses limités.

Comme à l'accoutumée, une récolte de fonds a été organisée en 1999. La prochaine aura lieu incessamment et nous vous invitons d'ores et déjà à y répondre favorablement. Comme vous pourrez le constater ci-après, les dons ont malheureusement connu un net recul ces dernières années. Un renversement de tendance serait donc fortement souhaitable. Toutefois, grâce à la politique de placement toujours judicieuse de notre administrateur, la fortune de la fondation, malgré la baisse enregistrée et des contributions de quelque Fr. 36 000.- plus élevées qu'en 1998, n'a fléchi que de Fr. 631.15.

Alors qu'ils avaient déjà diminué de quelque 25% en 1998 par rapport à 1997, les dons ont malheureusement encore une fois chuté d'environ Fr. 24 000.- en 1999! Ils se montent à Fr. 126 109.25 contre Fr.

150 062.65 en 1998 et Fr. 206 373.49 en 1997. Il ne reste donc plus qu'à espérer qu'ils reprendront une courbe ascendante pour l'année en cours.

Les contributions modestes forment toujours l'essentiel du capital de notre fondation. Par souci de réduire les frais administratifs au strict minimum, nous renonçons à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent donc trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Nos recettes, qui se sont élevées à Fr. 328 075.25 en 1999, proviennent pour 38% pour plus d'un tiers des dons et des honoraires pour attestations établies par les médecins. Les 62% restants sont le produit du rendement et du bénéfice en capital et le résultat de la politique de placement judicieuse de notre administrateur.

Durant l'exercice écoulé, 48% des fonds récoltés provenaient de dons individuels de Fr. 500.- et plus, ainsi que des versements de la FMH, de sociétés cantonales de médecine, de groupements médicaux et de commissions de déontologie. Sans le legs de Fr. 20 000.- enregistré cette année et pour lequel nous sommes particulièrement reconnaissants, le montant des dons aurait encore davantage fléchi.

Le 31 décembre 1999, la fortune de la fondation s'élevait à Fr. 2 276 161.43.

MM. U. Haller et R. Jucker, réviseurs, ont soigneusement examiné les comptes annuels de la Caisse de secours et constaté que la comptabilité était tenue dans les règles. Pour plus de détails, voir les comptes et le bilan 1999 ci-après.

Nous saisissons l'occasion pour exprimer une fois de plus nos vifs remerciements aux deux autres membres du conseil, les Drs E. Eicher et U. Straumann, ainsi qu'à M. Ferdinand Hufschmid, administrateur. Cette année également, la diligence avec laquelle ils ont œuvré a permis d'accélérer les décisions et de simplifier les procédures, ce qui contribue également à réduire les frais administratifs.

Le Conseil de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses:

Dr W. Zutter, président

Dr E. Eicher, membre du Comité central de la FMH

Dr U. Straumann, trésorier

Adresse du président du Conseil de fondation:

Dr W. Zutter, Ambulatorium Wiesendamm,

Wiesendamm 22, 4057 Bâle

CCP de la Caisse de secours des médecins suisses:

40-644-3 Bâle